



Convocation a la brigade de sûreté urbaine

Par **angoise11**, le **19/02/2013 à 10:11**

bonjour,rnj'ai reçu une convocation pour la fin de mois auprès de la brigade de sûreté urbaine, avec mentionné convocation avant avis magistrat.rnil n'on pas voulu m'orienter par téléphone, je suis inquiet , je voudrais savoir a quoi la brigade urbaine de sûreté correspond.rnrnmerci par avance.

Par **amajuris**, le **19/02/2013 à 10:27**

bjr,rnles missions de ce type d'organisation sont très étendues,elle est chargée de traiter les plaintes à caractère grave et des infractions à caractère financier.rndonc vous êtes convoqué dans le cadre d'une enquête mais peut être comme simple témoin.rnvous devez avoir une petite idée de quelle affaire, il s'agit.rncdt

Par **angoise11**, le **19/02/2013 à 11:15**

merci,rnle souci , c'est que j'ai 2 idées différentes , un souci de chèque impayé ou une personne qui me harcèle dont j'ai déposé une main courante a déposé plainte